



Communauté de
Communes Brioude
Sud Auvergne



Projet de construction d'un Pôle Viande Commune de Cohade (43)

Dossier d'autorisation environnementale

Contenu du dossier



Rapport n°139447 /Version A – Janvier 2026

Le présent dossier de demande d'autorisation environnementale comprend les pièces suivantes :

- Le formulaire CERFA n°15964*03
- PJ n°1 : Plan de situation du projet
- PJ n°2 : Eléments graphiques, plans ou cartes
- PJ n°3 : Justificatif de la maîtrise foncière
- PJ n°5 : Etude d'incidence et son résumé non-technique
- PJ n°6 : Avis de l'autorité environnement de l'examen au cas par cas
- PJ n°7 : Note de présentation non technique
- PJ n°46 : Description des procédés et matières
- PJ n°47 : Capacités techniques et financières
- PJ n°48 : Plan d'ensemble
- PJ n°49a : Résumé non technique de l'étude de dangers
- PJ n°49b : Etude de dangers
- P.J. n° 63. - L'avis du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation